

De la littérature dite sabir Regards coloniaux divers sur l'Autre

Alessandro Costantini
(Università Ca' Foscari Venezia, Italia)

Abstract From the end of the 19th century, the French colonisation of Maghreb saw the birth of a cultural production deeply rooted in its historical-geographical context, characterised by a style and sometimes by contents that are essentially comic. These texts, which are often literary in nature, mostly illustrate the colonial world. They are written in Pataouète, the common language, the Patois of the Algerian French or, at least, they bear some resemblance to it. The remaining texts, which are the particular subject of this article, instead, consist of so-called 'Sabir literature', taking the form of texts describing the colonial Other, which is mainly Arabic. This 'Sabir literature' gives voice to the colonial Other in an idiom that is very different from French but that derives from it, also in its local form, although in what is, in essence, imprecise, sounding like caricature; the Sabir, being a French badly understood and badly spoken language by less-educated Arabic-speakers in their relationships with the French-speakers. This paper aims to give an account, as complete as possible, of these texts and of their essential features, while providing a general overview of the so-called literature in Sabir, which is a typical part of the Pieds-Noirs culture.

Sommaire 1 Prémises. – 2 La *Lingua franca*. – 3 Sabir (pidgin). – 3.1 Qu'est-ce que réellement que le sabir ? – 3.2 Le pseudo-sabir 3.3 Un pseudo-sabir qui n'en est pas un. – 4 *Les Fables en sabir* : pour un premier bilan. – 5 Conclusion.

Keywords Sabir. Littérature sabir. *Lingua franca*. Fables & Contes. Kaddour. Kaddour ben Nitram.

1 Prémises

Lingua franca, pidgin, petit-nègre, sabir, pseudo-sabir... et créole presque (pour certains).¹ La confusion, parfois, est et a été grande sous le ciel linguistique de la Méditerranée et, par conséquent, la situation excellente pour la recherche.

Cela considéré, un certain nombre de précisions, distinguos et justifications, se rendent nécessaires, quant à ce travail et à son titre.

1 Aslanov (2012, §§ 31, 39, 40) rend moins strictes que de coutume les critères qui les définissent et peut parler ainsi, pour la *Lingua franca*, de créole et créolisation.

Tout d'abord, ceci n'étant que le premier volet d'une recherche qui en comporte plusieurs autres, je me limiterai ici à : faire le point sur le problèmes de classement des données, en choisissant un modèle de classement linguistique qui cherche à être simple, exhaustif, cohérent ;² dresser le tableau d'ensemble des données nouvellement acquises pour la constitution du corpus ; présenter de manière synthétiques les premiers résultats de son analyse. Car, pour reprendre les mots exemplaires de Schuchardt, le pionnier des études de créolistique :

tout travail est scientifique quand et s'il se pose comme but celui de déterminer l'étendue et la nature d'un phénomène, d'éliminer les fausses croyances qui y sont associées, de lui attribuer la place qu'il mérite et qui est la sienne dans un ensemble plus large de phénomènes. (Schuchardt [1909] 2009, 7-8 ; traduction de l'Auteur)

Le titre, en effet, réunit plusieurs idées reçues ou largement partagées selon lesquelles il existe une littérature en sabir (une 'littérature de fantaisie' la définit Perego),³ vu que d'un côté les textes en question ont souvent des formes ouvertement littéraires et que, de l'autre, la langue de ces textes est une sorte de français déformé communément désigné, au moins pendant la première moitié du XXe siècle, comme *sabir*. L'adjectif 'colonial', d'autre part, se justifie parce que patrie directe et patrie immanente où se réalise cette littérature – ou indirecte, détachée, lorsque les textes en sabir se concrétisent en France par des Pieds-Noirs à l'émigration anticipatrice – ce sont des territoires (l'Algérie et la Tunisie) au statuts juridico-politiques différents (départements, protectorat), mais schématiquement et sommairement perçus dans l'opinion courante occidentale comme ayant représenté somme toute des colonies.⁴

La qualification de 'littérature' peut aussi paraître imprécise ou disproportionnée, vu que le plus souvent, en parlant de textes sabir, on ne se réfère qu'à deux textes seuls : *Les sabirs de Kaddour ben Nitram et Fables & contes (en sabir)*, par Kaddour.

Parfois on les confond jusqu'à en faire un seul livre ; parfois on les distingue, tout en croyant à l'existence d'un seul Kaddour auteur des deux

2 Selon le critère d'empiricité de l'analyse, préconisé par Hjelmslev [1943] 1968, 14.

3 « Ce sabir a donné lieu à toute une littérature de fantaisie : il y a des disques en sabir, des fables sabir, etc. exclusivement du genre comique, ce comique n'étant naturellement perceptible que par les francophones » (Perego 1968, 602).

4 Ce n'est qu'au tout début de la domination française, entre 1830 et 1848, que l'Algérie a été une colonie.

livres ;⁵ car l'intérêt exclusivement linguistique ou culturel qu'on leur porte s'arrête à la surface des énoncés ou de l'ensemble du texte comme à des entités autosuffisantes, tout au plus prises en charge, en aval de leur production, par un contexte, par un marché linguistico-culturel : les deux textes étant considérés, par manque d'une perspective littéraire, comme détachés à tout jamais de leurs instances d'énonciation.⁶

D'autres fois on cite aussi - ou seulement - des fragments (mots, phrases, échanges de répliques) en sabir, parsemés dans des textes différents - mémoires, récits de voyageurs - qui ne les font figurer qu'en passant, souvent pour faire couleur locale.⁷ Il est très rare de voir cités, et si cela arrive ce n'est que de manière expéditive, une paire d'autres auteurs, comme Dominus (mais exclusivement en tant qu'acteur de cabaret en sabir) et Jacques Muracciole.⁸ Ces textes cependant sont bien plus nombreux : j'en ai trouvé et inventorié, après bien des années de recherches, au moins une vingtaine, pour ne m'en tenir qu'aux plus

5 L'équivoque n'est plus possible : car, si d'un côté l'on sait positivement que Kaddour ben Nitram (pseudonyme du Français Eugène-Edmond Martin : cf. *infra*) est né en 1888, la plus ancienne édition connue maintenant des *Fables & Contes en sabir* (celle découverte - apparemment - par moi et que je cite ici), date de 1898 : manifestement, KBN ne peut pas en être l'auteur. Par le passé, la critique se référait tout au plus à une édition de 1920 de Kaddour ou à d'autres plus récentes ; cela rendait possible la reprise sur l'identité unique, bien que, rien qu'à lire les préfaces des deux ouvrages, l'on voit de manière non équivoque que l'on a affaire à deux milieux distincts, séparés : Alger pour Kaddour, Tunis pour Kaddour ben Nitram.

6 Tombent dans le piège de l'identité apparemment unique : Tobi (2012, 368) ; Siblot (1985, 117) qui manifeste quand même quelques réticences à ce sujet, puisqu'il dit : « On donne d'ordinaire pour auteur des fabliers les plus connus (*Les Sabirs*, Tunis 1931 ; *Fables et contes en Sabir*, Alger s.d.) un universitaire français, Martin » ; encore le même Siblot (s.d., § 3.3) et Beltaïef (2015, 257). L'existence de deux auteurs distincts est par contre certaine pour Cifoletti (2004, 287), qui d'ailleurs ne cite que les deux Kaddour comme exemples de sabir du XXe siècle. Le travail de Paul Siblot, plus de trente ans durant, a été et est de loin le plus important pour les études sur la culture de l'Algérie coloniale, surtout dans tous ses aspects linguistiques. Il ne m'est pas possible d'en tenir compte autant qu'il le faudrait dans cet article : je me bornerai donc à m'y référer parfois, quitte à le discuter de manière plus ample dans un article à venir. Cf. Siblot 1985, 1989, 1990, 1991, 1993, 2002, s.d.

7 Par exemple, l'intéressant article de Chaulet Achour (2013) prend en considération différentes formes linguistiques/langagières maghrébines reliées à ou dérivées du français et utilisées à des fins comiques, telles que la *lingua franca*, le pataouète, le français des banlieues dit aussi 'français beur'. La seule forme qui passe presque sous silence, en se trouvant réduite à quelques rares énoncés cités, c'est justement le sabir, dont toutes les citations, majeures ou mineures, ne consistent qu'en quelques lignes.

8 Cf. Miliani (2009, 18) et Miliani (2008, 92) - mais surtout leur source : Cluny (1945, 3-4) - pour Dominus et d'autres artistes de cabaret (par exemple : Roger Prégor), desquels on ne devrait avoir que quelques enregistrements sonores. Il s'y trouve aussi une liste brève mais intéressante d'auteurs/chanteurs français/pieds-noirs de la première moitié du XXe siècle. Cf. Tobi (2012, 368-71) pour Kaddour ben Nitram et Jacques Muracciole, cité comme son rival artistique ; cf. aussi : Mechri-Bendana (1992, 285). Voir Kaddour ben Nitram (1952, 149-55), pour les quarante-cinq disques qu'il a lui-même enregistrés de 1927 à 1952.

importants, sans compter les matériaux sonores (disques anciens 45 et 33 tours ou modernes à enregistrement numérique). Dugas (2003, 143), en se référant à la littérature des Français d'Algérie tout entière, à celle des Kaddour (en sabir), aussi bien qu'à celle des Brua et des Musette, qui écrivent dans le parler populaire (le pataouète), considère l'hypothèse qu'il puisse s'agir réellement, ou qu'il aurait pu s'agir, d'une vraie littérature, d'« une littérature neuve », dans la mesure où il y avait autrefois, ou il aurait pu y avoir, un « peuple neuf ».⁹

Qu'il s'agisse là vraiment de sabir, c'est finalement un point qui doit être discuté attentivement, pour démêler l'écheveau de définitions contradictoires, bien qu'elles concernent moins le terme de sabir lui-même (sur lequel le consensus s'est fait au moins parmi les linguistes) que l'ensemble des réalités linguistiques véhiculaires ou coloniales qui ont vu les jour sur les bords de la Méditerranée – surtout méridionale – et dans les territoires du Maghreb.

La seule chose bien certaine, pour et dans cette littérature dite sabir, reste la présence de l'Autre colonial, même si souvent elle est déguisée, camouflée par l'écran de la fiction énonciative, qui le remplace par des substituts métaphoriques animaliers.

2 La *Lingua franca*

S'il ya un écheveau terminologique à démêler, il est plus aisé d'adopter la perspective historique et de considérer, comme point de départ, la Méditerranée du XVI^e siècle. À l'origine, ou tout d'abord, en tout cas auparavant, il y a eu la *Lingua franca*, terme qui fait problème, même si l'on ne tient pas compte de son acception commune, généralisée, qui en fait simplement un synonyme de 'langue véhiculaire'.¹⁰

Quand est-ce qu'elle apparaît ? Où ? En quoi consiste-t-elle ? Contre ceux – assez nombreux – qui la feraient remonter au XIII^e siècle et aux

9 Les auteurs pataouètes ne reculent pas devant le sabir : leurs textes en contiennent des échantillons, plus ou moins courts, voire des de simples répliques citées ; cf. Paul Achard, *Salaouetches*, 1941 ; Edmond Brua, *Fables bônoises*, 1938, etc.). Encore chez Edmond Brua ([1942] 2012. « La Parodie du Cid ». *Œuvres soignées*. Nice : Éd. Jacques Gandini), toutes les répliques du personnage arabe de Fatma, le seul de la pièce, sont en sabir : voir les pages 56-9, 91-3, 139-42, 154. Par ailleurs ils ne dédaignent pas d'importer dans leur langue et leur littérature le genre majeur de l'autre versant de la culture pieds-noirs et de s'essayer eux aussi à la fable, mais en pataouète : cf. Lafourcade, Louis [1943]. *Harmonies bônoises*, Alger : Baconnier Frères, 19-20 ; Bus, Otto [s.d. 1961 ?]. *Moi et Augu. Histoires bônoises*. s.l. [Bône ?] : s.é. [Imprimerie Centrale ?], 18.

10 Pour une première approche des travaux sur la *Lingua franca*, voir en outre : Aslanov (2006, 16-26), Aslanov (2010, 2012), Camus Bergareche (1993), Cifoletti (2004), Dakhliia (2008), Minervini (1996), Schuchardt ([1909] 2009), Venier (2016).

Croisades, d'un côté, et de l'autre étendraient son influence, sa pratique, jusqu'à la Méditerranée orientale, actuellement les chercheurs les plus prudents et documentés préfèrent la situer sur les territoires des régences barbaresques (Alger, Tunis, Tripoli), de 1516 (conquête d'Alger par Arrouj Barberousse) à 1830 (conquête française de l'Algérie). Queffélec (2005, 281), par un synonyme, appelle *franco* « le véhiculaire interethnique utilisé en Méditerranée occidentale à l'époque de la piraterie barbaresque », rejoignant idéalement ainsi ce que Cifoletti (2004, 77) décrit sous le nom de *lingua franca barbaresca*. Il précise :

Le témoignage de nos textes montre que le franco est utilisé par la plupart des composantes ethniques des capitales barbaresques :¹¹ on le voit employé entre une autochtone juive [...] et les chrétiens [...], entre une Morisque [...] et ses esclaves européens, entre un Renégat, général des galères, et son esclave chevalier espagnol [...], entre le gardien du Bain et les captifs chrétiens [...]. Même les femmes turques, pourtant souvent confinées chez elles et donc moins exposées au plurilinguisme, peuvent parler le franco[...]. Parallèlement, lorsque ce sont les Turcs qui sont captifs dans les pays chrétiens, c'est en langue franco que l'on s'adresse à eux [...]. L'extension du franco est telle qu'il est même promu au rang de langue liturgique des catholiques d'Alger [...]. Le franco est donc bien langue véhiculaire. (Queffélec 2005, 290)

Si Cifoletti (2004, 77) admet aussi, pour le reste de l'aire méditerranéenne et à peu près dans la même période, l'existence d'une autre forme de langue véhiculaire (la *lingua franca mediterranea*), Aslanov (cité dans Queffélec 2005, 281-2), pour la Méditerranée orientale préfère supposer, faute de documents, moins l'existence d'un autre véritable pidgin que de « phénomènes de bigarrures et d'interférences entre langues apparentées (français, italien, judéo-espagnol à l'époque moderne) ou entre langues romanes et environnement linguistique alloglotte (arabe, grec, turc) ».

Un seul exemple - bien connu - sur tous de ce sabir, pourrait être le suivant, tiré du texte le plus important parmi ceux qui nous ont légué les témoignages de la véritable *Lingua franca (barbaresca)* : la *Topografía e historia general de Argel* de Diego de Haedo (1616). Lorsqu'un esclave chrétien est malade et ne peut travailler, on l'aiguillonne en l'apostrophant de la sorte :

11 Aslanov (2012) préfère mettre l'accent sur le fait que la *Lingua franca* était destinée au contact entre « les locuteurs de diverses langues romanes séjournant volontairement ou non dans les États barbaresques [...], mis en contact par les aléas du négoce, de la guerre ou de la captivité. [...] » et n'était pas destinées à la communication entre musulmans et chrétiens, vu aussi la quantité assez négligeable d'éléments arabes, turcs ou berbères qu'elle contient (sans pour autant les exclure). « Manifestement, la langue franque du Maghreb était un système à géométrie variable oscillant entre l'espagnol et l'italien ».

Assi, assi, hora estar bueno, mira cane como hazer malato [...] A cosí, acosí, mirar como mí estar barbero bono, y saber curar, si estar malato, y ora correr bono. Si cane dezir dole cabeça, tener febre no poder trabajar, [... mi] saber como curar, a fe de Dio abrusar vivo, trabajar, no parlar que estar malato. (Cité dans Cifoletti 2004, 198-99 et dans Perego 1968, 599)

3 Sabir (pidgin)

3.1 Qu'est-ce que réellement que le sabir ?

Les sabirs sont des types de langues issus d'un contact entre deux ou plusieurs langues et nés d'un besoin d'intercompréhension (à distinguer donc des langues nées simplement de la contamination par une autre, ou qui ne font que satisfaire à un besoin d'intercompréhension mais ne sont pas mixtes) ; des langues dont on fait un usage bilatéral et conscient. En particulier,

les auteurs paraissent s'accorder en général pour appeler « sabir » un mélange de différentes langues romanes, de grec, d'arabe et de turc en usage dans les ports méditerranéens. Le type même du sabir est donc la 'langue franque'. Nous prendrons ici ce terme dans son sens étroit. Beaucoup de linguistes, en effet, ont l'habitude d'appeler *lingua franca* toute langue de relation. (Perego 1968, 597-8)

Avec l'occupation de l'Algérie de la part des Français (1830), les choses vont évoluer rapidement :

Trente ans plus tard il ne reste plus grand-chose de la langue franque et surtout le sabir a cessé d'être bilatéral. Il est, dès la fin du XIX^e siècle, réservé aux arabophones et [...] berbérophones. En effet, les autres non francophones, Italiens, Espagnols, etc. et même Maltais [...], vont s'efforcer de parler dans le langage populaire ambiant, qu'ils contribueront d'ailleurs à former et à enrichir. Ils ne tenteront en aucun cas d'utiliser le sabir dans leurs rapports avec les autochtones, et apprendront plutôt l'arabe, au besoin. Ce qu'on continuera alors à appeler sabir n'est plus que le français mal compris et mal parlé par les arabophones des classes les moins éduquées, et utilisé unilatéralement dans leurs rapports de tous ordres avec les francophones [...] il ne vient à l'idée d'aucun francophone en Afrique du Nord de s'exprimer normalement en sabir. (Perego 1968, 602-3)

Ces sabirs modernes, qui ne sont plus de vrais sabirs, Perego (1968, 604) propose de les appeler pseudo-sabirs : des « parlars unilatéraux, résultats

LI CORBEAU Y LI CHACAÏL

[FABLE IMITÉE DE LA FONTAINE]

On jor j'y bromini bor en bas di ravin,
 Ji mi souit embiti, comme one crote di pain ;
 I fisit one chalor qui ji dit dropicale,
 Pit être ti dira : ji mi fot pas mal.
 Bas-di-tout mon zami, barc' qui cit chalor
 I m'a fi voir one chos' itonnante ma paror.
 Ji t'a dit qui fi chaud, i bor cit rison,
 Dissous on gran zebboujdj (1), ji cochi por di bon.
 Pendant qui ji dormi vos en avi di bites,
 Qui por pas s'ennuyer, i fisi la causite,
 Ji livi mon la tite, i ji voir bor en haut,
 On zoizeau noir ; ji crois vos apil on corbeau ?
 I tini dans sa bouche on morceau di grouyire.
 Os qui l'a ramassi, ça ni pas vot affire ;
 I bien ! por moi aussi, c'it tot à fit igal.
 Ma ci pa ça qui dit, on citoyen chacail
 Qui son basi par là, fic on barbe di sapor,

(1) Olivier.

Migre, grill, fartasse (1), comme one tite di mort.
 Il marchi, il alli bor divant, bor derrière,
 Enfin ji crois, por dios, qui senti la grouyère.
 Il marchi docement, i son fi di grimace,
 I livi son chapeau ji voir son tite fartasse.
 — « Oh ! Oh ! Intek salem (2), ia sidi corbeau ;
 » Comme vos ites joli, comme vos ites beau,
 » I ji crois divini rien qu'à vot gibus,
 » Qui ton chimise i sort di la mison Pirtus.
 (Regardant le fromage)
 » Vos l'avi t'achiti, chi mon zami Folco ?
 » Ji crois qui vot viston y sort di chi Gerbeau. »
 Li corbeau ripond pas, i moque di cit crapoul.
 Li chacail dit chouia (3), j'vas ti torni la boule.
 I ritourn' i loui dit : « Ji crois vo chanti bien
 » On dit qui t'a zone voix !! Qui vos ite mousicien !!
 » Chanti nous Zozifine, ou la Pitite Anglise,
 » Ma ji vos en souplie, chante pas la Marseillise. »
 Li corbeau i l'acoute, i bor fir son malin
 I lâche son casroute, qui tombi dans l'ravin.
 Li chacail i courir, i l'attrape aussitôt
 I si sauve en corant, plous vite qu'on chameau.
 Avant i si ritourne, li voyant tât en larmes,
 I loui dit : « Ji mi sauve, barc' qui vian li gendarmes. »

MORALE

Si jordhui por demain, ti saura governor,
 Jami di criv' la faim ti bisoan d'avoir por.
 Barcani (4), ti diras : « Citoyen di corage
 » Va sarcher di corbeau si ti veux di fromage. »

(1) Teigneux.

(2) Bonjour.

(3) Tout-à-l'heure.

(4) Laisse-mot.

Le corbeau et le chacal
(fable imitée de La Fontaine)

Un jour que je me promenais en bas du ravin,
 Je me suis cuit (brûlé) comme un croûton de pain
 Il faisait une chaleur que j'appellerais tropicale,
 Tu diras peut-être que tu t'en fous pas mal.
 Mais pas du tout, mon ami ! parce que cette chaleur
 M'a fait voir une chose étonnante, ma parole !
 Je t'ai dit qu'il faisait chaud, et pour cette raison
 Sous un grand olivier, je me suis couché pour de bon.
 Pendant que je dormais, il y a eu des bêtes,
 Qui pour ne pas s'ennuyer, faisaient la causette,
 J'ai levé la tête, et j'ai vu en haut,
 Un oiseau noir ; je crois qu'on l'appelle un corbeau.
 Il tenait dans sa bouche un morceau de gruyère.
 Où qu'il l'a ramassé, ce ne sont pas vos affaires ;
 Eh ben ! pour moi aussi, c'est tout à fait égal.
 Mais c'est pas ce que dit, un citoyen chacal
 Qui passait par là, avec une longue barbe de sapeur,

Maigre, grêle, teigneux, comme une tête d'un mort,
 Il marche, il va par devant, il va par derrière,
 Finalement, je crois, il flaire le gruyère.
 Il marche lentement, il fait une grimace,
 Il ôte son chapeau et je vois sa tête teigneuse.
 - « Oh ! Oh ! Bonjour, monsieur le corbeau ;
 » Comme vous êtes joli, comme vous êtes beau !
 » Je crois deviner, rien qu'à voir votre gibus,
 » Que ta chemise elle sort de la Maison Pirtus.
 (Regardant le fromage)
 « Vous l'avez acheté chez mon ami Folco ?
 » Je crois que votre veste, elle sort de chez Gerbeau. »
 Le corbeau ne répond pas, il se moque de cette crapule.
 Le chacal dit, tout à l'heure je vais te faire tourner la boule.
 Il revient et il lui dit : « Je crois que vous chantez bien
 » On dit que t'a une voix ! Que vous êtes musicien !!
 » Chantez-nous Joséphine, ou la Petite Anglaise,
 » Mais je vous en supplie, ne chante pas la Marseillaise. »
 Le corbeau il l'écoute, et pour faire le malin
 Il lâche son casse-croûte, qui tombe dans le ravin.
 Le chacal il court, il l'attrape aussitôt
 Il se sauve en courant, plus vite qu'un chameau.
 Avant il se tourne, et le voyant tout en larmes,
 Il lui dit : « Je me sauve parce que viennent les gendarmes. »

MORALE

Si aujourd'hui ou demain, tu seras gouverneur,
 Jamais de crever de faim tu ne dois avoir peur.
 Laisse-moi te dire : « Citoyen, du courage !
 » Va chercher du corbeau, si tu veux du fromage. »

Figure 1. Kaddour, 1898, Fables & Contes en Sabir, Alger : Impr. artistique Ch. Zamith, 9-10 (C'est moi qui traduis de manière presque littérale)

d'efforts faits par des individus ou des groupes d'individus pour reproduire, lorsque le besoin s'en fait sentir, une langue à prestige social supérieur dans une situation sonnée » : en fait, ces locuteurs ne se représentent pas ces parlers comme des échecs sur le plan linguistique, mais comme des tentatives plus ou moins bien réussies.¹²

Restent finalement à écarter de notre examen les deux termes de créole et de pidgin. Le premier parce que les créoles ne sont pas des langues véhiculaires mais des langues naturelles, maternelles et que, tout étant d'origine coloniale eux aussi, ils n'ont pas partagé les mêmes espaces géo-historiques que les sabirs. Le pidgin parce que, en tant que synonyme ou presque de sabir, il présente en grande partie les mêmes caractéristiques intralinguistiques (grammaticales, lexicales, phonétiques) et sociolinguistiques, mais relativement à d'autres aires ou époques et avec « une richesse relative plus grande, à tous les niveaux » (Thibault 2011, § 2.1).

C'est surtout son histoire qui rend le pidgin différent du sabir : s'il y a deux termes pour désigner des réalités linguistiques en principe semblables, cela est dû à des raisons historico-culturelles. Des chercheurs de langues et cultures différentes se sont employés à décrire des faits linguistiques, liés à la colonisation ou à la rencontre avec l'Autre chez lui, très semblables, mais distants géographiquement et mettant en cause comme origine- ou facteurs - des langues occidentales appartenant à des familles linguistiques distinctes (romanes pour les sabirs, anglo-saxonnes pour les pidgins). Finalement, à la différence des sabirs, le vocabulaire d'un pidgin n'est pas composite (comme pour la *Lingua franca*), mais principalement tiré d'une seule langue européenne.¹³

12 Aujourd'hui on appellerait plutôt une *interlangue* les productions des apprenants d'une langue étrangère (cf. Thibault 2011, § 1). Outre le sabir moderne d'Afrique du Nord, ce sont des pseudo-sabirs les diverses variétés de 'petit-nègre' (Perego 1968, 604).

13 C'est « le cas des variétés de *pidgin-English*, ou du français populaire d'Abidjan dans ses formes les plus éloignées de la norme » (Thibault 2011, § 2.1). Perego (1968, 604-605) précise que « les pidgins proviennent de pseudo-sabirs à base anglaise [...], mais devenus bilatéraux . Ils sont utilisés, en effet, soit entre Européens et habitants du pays, soit entre locuteurs de dialectes indigènes différents ».

3.2 Le pseudo-sabir

Le sabir, ou plutôt le sabir moderne ou pseudo-sabir,¹⁴ dans la réalité communicationnelle n'a pas d'atouts : il a eu tous les handicaps possibles et son sort peu propice était inscrit dans ses gènes, dès sa naissance. Toutefois, ici il ne s'agira plus de traiter du sabir d'un point de vue strictement linguistique, mais plutôt d'envisager l'idée de faire gouverner le plan linguistique par l'instance d'une esthétique littéraire et de l'y installer dans une position dominante.

Avec Perego (1968, 602-4) et Martinet (1968-70, 8), nous devons définir la langue de ces textes un pseudo-sabir, puisqu'elle est unilatérale dans sa situation d'énonciation : il n'y a qu'un seul sujet, écrivain (et non pas un sujet parlant, en plus), qui même dans les dialogues (écrits et/ou récités) met en scène un seul sujet parlant ce sabir, ou bien il n'y a qu'un seul sujet écrivain qui en fait la langue de tout le texte.

On voit bien que, avec « Li corbeau y li chacail » et les autres fables, on a affaire à des textes de fiction et de fiction littéraire : de plus, ou ce qui est 'pire', ce sujet parlant/écrivain n'appartient pas à la communauté des locuteurs de ce pseudo-sabir, tels qu'il les met en scène. Il fait partie des autres : de ces sujets qui mettent le pseudo-sabir en position de minorisation, qui se refusent de le parler et qui généralement s'en moquent comme d'un langage, ou plutôt d'un baragouin, grossier, maladroit, ridicule et dont on ne peut que rire. Le pseudo-sabir de ces textes est la principale ressource, l'instrument fondamental d'une caricature parfois méchante, d'autres fois plus débonnaire ou indulgente, qui vise à faire rire aux frais de toute une communauté d'individus et de sujets parlants, à travers leur caricature textuelle. Il est plus correct alors de l'appeler 'pseudo-sabir (unilatéral) de fiction', non authentique (ce n'est pas une langue spontanée qui vise la communication intersubjective) et en plus moqueur, caricatural.

Il y a des langues qui ont plus de chance que d'autres. Il y a les langues vivantes et les langues mortes. Il y a les langues dites majeures et les langues dites mineures, où la différence selon l'importance se joue non pas sur le plan intralinguistique (car pour la linguistique elles sont toutes majeures), mais sur le plan géo-historico-social : c'est l'extension des territoires de leur diffusion, le nombre des sujets qui les parlent ou qui les ont parlées et leur durée dans le temps qui déterminent cette importance. Et, bien sûr, l'importance du patrimoine culturel qu'elles ont su léguer à l'humanité tant qu'elles étaient en vie, d'une manière ou d'une autre : par exemple, grâce à une longue survie dans le domaine de l'écrit, après leur mort sur le plan de l'oral, après leur mort en tant que langues naturelles.

¹⁴ Dorénavant, lorsqu'il sera question de 'sabir' référé à la littérature en sabir et à ses textes (surtout en citant la littérature critique sur le sujet), en réalité il s'agira toujours de 'pseudo-sabir'.

Le pseudo-sabir d'Afrique du Nord : une langue mineure ou encore moins, une presque ou une pseudo-langue, dont la présomption de mort a été déclarée suite à la fin de la société coloniale qui l'avait engendrée ; une langue non véritablement aimée, voire méprisée maintenant parce que rejetée avec honte des communautés linguistiques qui étaient censées la parler ou l'utiliser jadis. En tout cas l'objet du mépris de l'interlocuteur ethniquement semblable, même de nos jours, lorsque celui-là a été assimilé linguistiquement et culturellement par la langue dominante et est, par exemple, un jeune 'beur' francisant de deuxième ou troisième génération :¹⁵ rejetée maintenant en tant qu'emblème linguistique de la subordination et de l'aliénation coloniales d'autrefois, ou d'une inadéquation linguistique aujourd'hui. Au contraire, cette 'langue' était utilisée avec une certaine fierté par l'alloglotte qui parlait ce pseudo-sabir : tout en s'exprimant très mal en français, tout en le déformant et en le dénaturant, il n'éprouvait aucun sentiment de honte car il était persuadé de parler français : ce que la littérature dite sabir nous montre bien, bien que de manière abusive, sans en être investie légitimement.¹⁶

Pendant, le sabir, cet avorton, ce bâtard apparemment abandonné de tous, est aussi « une des plus justes peintures littéraires de l'Algérie coloniale » (Siblot 1993, 110). Il est vu de manière positive aussi lorsque, selon Merdaci, il entre faire partie de la langue nouvelle projetée par un écrivain tel que Henri Kréa : une langue qui, en préservant l'héritage linguistique français et méditerranéen, voit le « patalouette [sic] de Cagayous ou sabir de Kaddour-Mermet »¹⁷ comme composantes nécessaires de la nouvelle langue de l'Algérie, langue présente et future : l'algérien, « différent du français dans la même mesure que l'américain est différent

15 Sur le (pseudo-)sabir comme langue de parents arabophones illettrés, immigrés en France, et ayant du mal à communiquer avec leurs enfants, scolarisés et absolument francisants, voir par exemple : Fatmi-Sakri (2015).

16 De même, en Afrique sub-saharienne, il en allait avec ce français déformé, dénaturé, qu'était le français-tirailleur et il en va aujourd'hui avec le FPA (Français Populaire d'Abidjan), en Côte d'Ivoire, et en général avec le 'petit français'; cf. Costantini (2008, 124).

17 C'est ainsi que l'appelle Georges Moussat, dans sa « Préface » au volume des *Fables & contes (en sabir)*, officiellement signé par Kaddour. Moussat nous donne par ailleurs les seuls renseignements sur l'auteur dont on semble disposer à ce jour, qui nous le montrent comme un professionnel de l'architecture : « Mermet a soigné ses fables comme il soigne ses mosquées et ses établissements diocésains : de jolies arabesques circulent à travers le texte et ne font que l'enjoliver ; on sent qu'on se trouve en présence d'un penseur de l'architecture, doublé d'un architecte de la pensée ». Dugas (2003, 136) parle des séances de récitation de ces textes en sabir, par Kaddour-Mermet, come de « récitals très courus, semble-t-il, par le public local », en faisant - même si sur le mode dubitatif (« semble-t-il » : et il ne fournit pas de sources à ce propos) - de Kaddour une sorte de professionnel du spectacle (à l'instar de Kaddour ben Nitram) ; alors que Moussat, qui est son ami, nous dit explicitement que Kaddour était un architecte qui, avec des amis, s'adonnait à la lecture de ses textes dans de « joyeuses réunions algériennes ».

de l'anglais. Cette langue nouvelle est truffée d'hispanismes, de mots kabyles, arabes et italiens. La syntaxe même est plus proche de l'espagnol que du français » (H. Kréa cité dans Merdaci 2010, 165).

Il faut dire cependant que cette nouvelle langue, censée porter en elle-même les gènes (probables) du pataouète de Cagayous-Musette en plus de ceux (improbables) du 'sabir' de Kaddour, est à mon sens moins une réalité linguistique qu'un projet esthétique-littéraire.

De cette nouvelle langue, l'algérien, Merdaci affirme que « Kréa en fera la démonstration dans son roman *Djamal* » (Calmann-Lévy, Paris, 1961) ; en réalité, dans ce roman on ne trouve qu'un peu de mots et de répliques en pataouète çà et là, surtout vers la fin : pas plus qu'en beaucoup d'autres textes appartenant à la 'littérature pataouète', bien au contraire. De toute manière : aucune trace de sabir.

La fusion et le dépassement des deux composantes autochtones coloniales algériennes en la synthèse d'une nouvelle réalité narrative, est à rechercher moins du côté de l'expression, que de celui du contenu. Envisagé en amont (selon Merdaci) comme un facteur important dans un rêve d'intégration, le sabir se révèle à la fin être surtout un fantasme, le symbole d'un désir inassouvi. D'un côté il y a l'expression du roman, un français moyennement d'Algérie, de l'autre il y a le sujet, consacré en mesure dominante aux personnages arabes et mixtes. Issu d'un mariage mixte franco-arabe est *Djamal*, le héros éponyme et 'mixte' est aussi l'auteur, qui apparaît entièrement pris dans la dialectique 'métaphore textuelle obsédante - mythe personnel' : dialectique qui, en plus d'un échec esthétique personnel (peut-être inavoué), sur le plan historique se révélera une contradiction insoluble, qui amènera en 1962 (l'année d'après la publication du roman) à l'exode des Français de l'Algérie et, ensuite, amènera l'auteur à abandonner « son thème de prédilection du 'bâtard historique' » et l'espoir d'un métissage algérien, « métissage qu'il port [ait...] au plus profond de son être » (Merdaci 2010, 165).¹⁸

18 Kréa arrive même à imaginer dans l'intrigue du roman (se déroulant entre 1954 et 1958), pendant une sieste, un rêve prophétique (incrusté dans le texte, mais détaché du reste par l'italique), où le héros vit une scène historique future, située en 1970, et où lui est désormais un combattant pour la cause de l'Algérie Indépendante (Kréa 1961, 123-6). Dans cette scène onirico-prophétique, il imagine une issue à l'impasse de la contradiction coloniale qui est justement le contraire de ce qui adviendra : la conquête de la dignité et de la liberté de la part de la composante algérienne des colonisés se réalise grâce au départ de la plupart des Arabes, qui iront coloniser un Sahara transformé en « des vastes régions, désormais fertiles » grâce aux Nations Unies « qui avaient procédé à des explosions atomiques qui [...] avaient] chassé cette masse d'air chaud qui faisait du Sahara un désert. [...] Le grand exode allait commencer par l'évacuation des populations du Sahel, puis se terminer par la marche des habitants du bled et de la montagne » (126). En quelque sorte, et malgré les convictions intimes de l'auteur, l'aboutissement parfait d'une colonisation qui à la fin expulse l'élément indigène (pour lui trouver une nouvelle patrie bien meilleure, certes, mais ailleurs). L'appel à la science-fiction pour trouver la solution d'un drame historique, en dit long sur le pessimisme

Or, il est et il sera question ici de cette langue ou plutôt des textes qu'elle nous a légués.¹⁹ Ces textes, sauf quelques-uns, ne sont pas trop connus, voire ils ne sont pas connus du tout, même de la part des spécialistes. Par exemple, l'intéressant article de Christiane Chaulet Achour sur « Langue, Comique et Altérité,... de Molière à Aziz Chouaki » (2013) prend en considération différentes formes linguistiques / langagières maghrébines, reliées ou dérivées du français et utilisées à des fins comiques, telles que la *lingua franca*,²⁰ le pataouète, le français des banlieues dit aussi 'français beur'. La seule forme qui, sans pour autant être passée entièrement sous silence (cf. 2013, 4-5), se trouve néanmoins réduite à quelques rares énoncés cités, c'est justement le 'sabir', dont toutes les citations, majeures ou mineures, consistent seulement en quelques mots.

3.3 Un pseudo-sabir qui n'en est pas un

Un problème se manifeste de toute évidence, qui a rendu nécessaire l'établissement d'une définition simple, exhaustive et cohérente de 'sabir'. Comme nous le rappelle Martinet :

Il paraît difficile de tracer des limites nettes entre différents types de sabir : il n'y a guère de solution de continuité entre l'embryon de système de communication qui peut apparaître en quelques heures au contact de deux individus de langues différentes, et la *Lingua franca* qui, pendant des siècles, a servi aux contacts internationaux dans l'espace méditerranéen. (Martinet 1968-70, 6 ; italique dans l'original)

À les décrire sommairement, on pourrait dire que

les caractéristiques essentielles [... du] sabir consistent dans le grossissement et la systématisation des déformations phonétiques courantes chez les arabisants s'exprimant en français, tant au niveau de certaines con-

rationnel, inconscient à la limite, sous-jacent au déploiement de la part de l'auteur de tant d'optimisme de la volonté.

19 Outre le sabir arabo-français dont il a été et il sera question ici, on a des témoignage sur l'existence d'un sabir francarabe : « tandis qu'en Algérie, on a eu un sabir à base française, fabriqué par les indigènes, le Maroc a vu naître un sabir à base arabe fabriqué par les Français. Résultat d'une différence d'attitude des Français en 1830 et en 1912 » (Brunot 1949, 460). Pour le francarabe voir aussi Miliiani (2009, 18) ; pour le judéo-arabe (sabir à base d'arabe) de Tunis, voir Tobi (2012, 371-8).

20 L'utilisation à des fins comiques d'une *lingua franca* encore à un stade initial (ou dans sa déformation littéraire), ou bien d'une interlangue ou langue d'étranger, est signalée par Camus Bergareche (1993, 434, 436) dès les débuts du XVI^e siècle et encore vers 1521.

sonnes : B au lieu de P (parti/barti, Paris/Baris...) ou F au lieu de V (afic/avec), que de certaines voyelles (I/U/OU). [... Le sabir]n'est rien d'autre que la somme des déformations, pour la plupart syntaxiques et phonétiques [...] du français usuel, tel qu'il est parlé dans telle ou telle région du globe et/ou par telle ou telle corporation. (Dugas 2003, 137, 142)²¹

Le nom de 'sabir' semble être utilisé volontiers à tort et à travers. Sous ce nom l'on trouve et l'on met des choses assez différentes dans leur aspect et fondamentalement divergentes dans leurs fonctions, par delà l'intention comique affichée. Les auteurs eux-mêmes qui signent, de leur nom ou par un pseudonyme, les textes de la littérature dite sabir, nous offrent sous cette étiquette des produits linguistiques appartenant à des 'langues' différentes. L'exemple le plus manifeste est constitué par Kaddour ben Nitram.

Kaddour ben Nitram (pseudonyme du Français Eugène-Edmond Martin, né à Tunis en 1888, fonctionnaire, homme de lettres et de spectacle) est l'auteur 'sabir' le plus connu, surtout parce que c'était une personne en chair et en os, comme dans les conférences données au public ; c'était aussi une voix à la radio de Tunis et dans ses quarante-cinq disques,²² et un personnage célèbre comme 'travesti colonial' sur la scène, d'abord en amateur, ensuite en professionnel au cabaret.²³

Déjà si l'on compare les livres des deux Kaddour, le Kaddour tout court, l'Algérien (alias Kaddour-Mermet), et Kaddour ben Nitram, le Tunisien, on s'aperçoit tout de suite qu'ils contiennent des textes très différents sur le plan linguistique : autant les textes algériens sont linguistiquement tout à fait homogènes, autant les tunisiens diffèrent et renvoient à des communautés de parlants distinctes, car sous le même nom de sabir on nous livre : « le sabir des arabophones musulmans, celui des Juifs de Tunis, le sabir particulier des Maltais, le sicilien (à peu près sans mélange), le langage populaire français de Bône, le français de Corse. Et personne n'y a trouvé à redire » (Perego 1968, 602). Ces textes sont assez souvent non pas en 'sabir', mais en une ou l'autre forme de pataouète, le parler pied-noir d'Alger et de sa région, plus en général le parler populaire des Français d'Algérie, voire la langue pratiquée dans tout le Nord de l'Afrique

21 Cf. aussi Siblot 1985, 118-20.

22 Cf. Kaddour ben Nitram 1952, 149-55.

23 Pour sa biographie et pour un bilan de son œuvre, fondamentaux sont les articles signés Mechri-Bendana 1992 et Kchir-Bendana 2003, 145-7 ; cf. aussi Beltaïef 2015, 256. Pour des témoignages sur sa personne et sur ses performances sur scène, voir : <http://mauricedarmon.blogspot.com/2009/04/jocelyne-dakhli-la-lingua-franca.html>; Gurreri, Humbert, *Des nouvelles du Boukournine. Chroniques et légendes de Tunisie* ; http://www.lycee-carthage.fr/Tunisie/photos/page01/BOU_KORNINE.pdf.

*En marge de Victor HUGO***Après la bataille**

Racontée par KADDOUR



Mon père, cit' z'hiro au sourire si do
 Souvi d'on' sbahiss qu'il imi beaucop
 Bor son corage i bor tot's ci mardailles
 Il marchi, sor on ch'val, on soir di bataille.
 Dans on coin di front os qui fsi nouit.
 Tot d'on cop, ouala qu'il entende on' brouit,
 Barill à çoüllà qu'il y fire one borrique,
 Qui lâche quaque soqe quand y en a la coulique,
 Mon père, cit' z' hiro au si do sorire,
 Y sarche bor savoir quisqui ci cit' z'affire :
 C'iti ou' sal' boche, d' l'Armi d' von Chocrote,
 Qui fsi... caca... sor li bord di la rote.
 Il fsi di z'fforts, tal'ment l'iti constipi,
 En criant : « Brobbi ! Brobbi ! Donni-moi di bapii. »
 Mon père y dire, tot'souite, à son sbahiss endigène :
 « Brends, dans mon saccoch', la « Dibich Tounisienne »
 « Y donne-là fissa-fissa, à cit'e bouvr' souldat,
 Bor qui loui j'i souie bian son gouffa.

La même

Racontée par un SICILIEN



Mè patè, ca si quaiama Don Tchitcho Toupateddou,
 Ca iènè grandè, grosso, sapouritou et bédou,
 'Na sira qui passava vitchino à Mournaguia,
 Cou Mastro Péppè, — ou figuio di Donna Maria —,
 Iddo qu'avia couradiou, matrè mia, quiou d'oun lèouè,
 Sentiou quiamarè : « Figuè mè !... Aiouto !... Macarounè ! »
 Mè patè, quiou fortè ca Rinaldo 'ou rabbioussou,
 — Qui co trè pir' ti, bouttiguia, fachia' oum pertoussou —
 Si fermao per sentèrè cou era sta vouchè simpaticouna
 Mentza la sira calma, qui stellè et ca louna.
 Iera Bénardo Stiguioia, ou mastro mouratourè,
 Qu'avia, à pantza, qui tchi fachia douleurè.
 Pentzaté qu'avia mantchiou, beddè, countsatè,
 Tri kilà di macarounè ca salsa di poumatè,
 N'ou rotolo di sasité di porco, framadgio Sichiguia.
 N'a cartella figourina, vino fortè, bouttiguia.
 Pentzatè, figuè mè, ah ? cou toutta s'ta mantchiaria
 Ca pantza, per forta, iera mouchou moulia.

La même

Racontée par un BONOIS

Mon père, ce fant de loup, qu'on l'y dit : Daïdone,
 Que mieur que lui, t'sais, y a pas, dans toute la Colonne,
 Pour trapper dédàns la mèr — basta, quand elle est belle —
 La gross' cràpe poileuse acq' les oursins fumelles,
 Un soir qui s'avaient fait, comm' çà, après à le turbin,
 Un' bring' d'attaque, lui, Beurre, Fauvèr' et pis Tintin,
 L' s' prom' naient, ensemble, en côté de la Grenouillère,
 En s' fumant un' sèch' mortell', — va savoir pourquoi faire, —
 Tot d'un coup, zac ! y voient un' foule de mecs gamasses,
 Ho ? Tous on s'approche pour voir çà qu' c'est ces rascasse.
 Forcé, tout d'suit' on s'a vu, acque les camarades,
 Que ceuss'là, y z'étaient en train de fair' barouffade,
 Ma une barouffade en première, d'attaque,
 Acque les poings, acque les pieds, acque les matraques.
 Chacun y s'attrape un et laisse-le qu'il y met
 Une chataign' sur la carabasse ou sur le nez.

Figure 2. Extraits des *Sabirs* de
 Kaddour ben Nitram (1931, 27-30)

du Nord :²⁴ formes qui varient selon le pays d'origine des parlants que le texte 'en sabir' met en scène (Italie, France, Espagne). Les trois extraits cités ci-dessus, par exemple, représentent des échantillons de pseudo-sabir d'arabophone, de 'sabir' sicilien (un parler dialectal sicilien 'nord-africanisé', en réalité) et de langage populaire français (pataouète) de Bône.²⁵

Ces textes alors ne sont pas ou plus des textes minorants, fruit d'une énonciation caricaturale, mais seulement des textes au contenu comique, qui affichent une diversité - mais non pas une infériorité - ethnique authentique, peut-être déjà en voie de disparition (que l'on revendique même avec attendrissement et nostalgie).²⁶ Cela explique que l'auteur et ses textes d'un côté jouissent encore d'une certaine considération et sympathie mémorielle en Tunisie, de l'autre qu'ils présentent un intérêt scientifique pour les linguistes, vu que ce sont pour la plupart des dialogues rapportés ou reconstruits et non pas des textes créés délibérément comme fiction littéraire.²⁷

24 Voir Duclos et al. 1992, 163 ; Duclos 1992, 113-14 ; Vasquez 2004, 114 ; Moréno (1995, 199).

25 Kchir-Bendana (1995, 169-70) d'abord le définit tous des sabirs ; ensuite, cette fois correctement, elle parle de « la mosaïque de parlars et de jargons tunisois », « des différentes manières de s'exprimer des habitants de la ville » et « des amalgames langagiers en situation ». Kchir-Bendana (2003, 150), tout en continuant à utiliser le terme de 'sabir' selon l'acception commune, et non pas selon celle de la linguistique, dénombre avec précision quinze types de ces parlars, dont on voit carrément que certains sont des sabirs, tandis que d'autres ne le sont pas.

26 Il ne faut pas oublier que Kaddour ben Nitram est l'auteur d'une longue remémoration, sous forme de conférence (publiée par la suite), du Tunis du passé, de la fin du XIXe et première moitié du XXe siècles, rue par rue, magasin par magasin, personnage pittoresque par personnage pittoresque : Kaddour Ben Nitran, *Si Tunis m'était conté*, texte intégral de la conférence donnée le Samedi 22 mai, à 16.30, dans la Salle des Fêtes du Lycée Carnot de Tunis. S.l. : s.é. [Mémoire de Notre Temps]. 73 p.

27 Quelque chose de semblable sur le plan des résultats littéraires (des textes comiques) et de différent du point de vue linguistique a eu lieu en Égypte, à Alexandrie, à deux reprises. James Sanua (1875 et 1876) d'abord, Bernard de Zogheb (1968) ensuite, ont écrit et publié des pièces théâtrales comiques en 'sabir italien' : partiellement en sabir, dans le cas de Sanua (*Il marito infedele*, *L'aristocratica alessandrina*), où c'est surtout la domesticité de cette ville multiculturelle à s'exprimer en sabir italien ; totalement en sabir dans le cas de *Le Sorelle Brontë*, opéra comique de Zogheb (la seule publiée de dix libretti conservés). Sur James Sanua, cf. El Beih (2014), Sanua (2015) ; pour une analyse linguistique du sabir italien dans *Il Marito infedele*, voir l'intéressante *Postface* de Venier (2015). Sur Bernard de Zogheb : cf. Halim (2010, 1, 3, 7, 12) et Mansel (2016, 300-1). Voici deux échantillons de ce 'sabir italien' à la créativité littéraire manifeste et à l'authenticité linguistique un peu (dans le premier cas) et assez (dans le deuxième) douteuse.

Sanua (1876, 63). Scena I (M.me Tamburon e Mustafa)

TAMB. *Le Monsieur Anglais* il signor anglese chi è arrivato a mezzo giorno è sorti u no ?

MUST. el mister Inglisi con el barba granda granda come el escopa, lui ancora in suo camera.

Outre les différences morphosyntaxiques, lexicales et orthographiques de ces langues/parlers, qui ne sont pas des *sabirs*, par rapport au *sabir* des fables et contes algériens (pour simplifier : ceux de Kaddour vs certains de KBN), il y a un autre facteur déterminant qui les oppose : le *sabir* ou pseudo-*sabir* est une langue déformée (la française), dans la bouche d'un alloglotte (arabophone ou berbérophone), à qui on la fait façonner selon ses habitudes articulatoires ; au contraire, les soi-disant '*sabirs* sicilien, juif tunisien ou bônois' de KBN, aussi bien que bien des textes de Manuel Galvador (*Pour s'esclaffer de rire en société (histoires sabir)*, 1964), sont la langue quotidienne de sujets coloniaux parlant un dialecte 'français' d'Afrique du Nord, qui se ressent de l'origine géolinguistique de ses parlants.²⁸

L'opposition fonctionnelle n'en saurait être plus nette : dans le premier cas on est devant une langue véhiculaire, utilisée pour communiquer en dehors de sa propre communauté linguistique d'appartenance, dans le deuxième il s'agit d'une langue maternelle et naturelle, utilisée par des sujets parlants à l'intérieur de leur propre communauté, aussi bien restreinte qu'élargie.

4 Les Fables en *sabir* : pour un premier bilan

Les fables en *sabir* (au moins celles de Kaddour) semblent répondre à deux sources fondamentales d'inspiration.

L'une vise à rendre typique sur le plan géographique, à régionaliser et à folkloriser ces fables, par un grand nombre de détails maghrébins ou

TAMB. lui mangé in camere ou à Table d'Hôte abasso ?

MUST. lui fatto mangheria dentro il camera e mangiato khamse bistek
(aprendo la mano e mostrando le cinque dita a madama Tamburon)

khamse bistek, cinco, cabisce madama ?

TAMB. Très-bien, très-bien.

MUST. el mister Inglisi, omo bellu, bellu, forte come un soldato. ah ! Se io sabere bar-
lare in Ingliz, io brendere di lui un gran backscisce [Nota : mancia], ma lui barla boco
taliano : io cabito tutto lui detto a me.

TAMB. Tant mieux pour toi.

Zogheb (1968, 13). I ATTO, Scena I (Nel Yorkshire [...] Entrano BRIDZITT e TABBY. Parano tristi):

TABBY Che tristessa, morto il padrone, | E partito nel au-delà. | Non ha lacciato nella casa |
Nemmeno le venti para. | BRIDZITT : Che tristessa, le tre bambini, | Emiglia, Anna, Carlotta,
| Sono povari orphalini | Che non sanno fare nulla. | TUTTI E DUE Nulla, nulla non sanno
fare, | E il fratello meno ancor, | Devrano andar lavorare | Nelle strate a fare l'amor.

28 « En réalité, il existe différents dialectes pataouètes d'une frontière à l'autre de l'Algérie colonisée » (Dugas 2003, 140).

algérois/algériens, mais de manière atemporelle, nous proposant presque une sorte d'« éternel maghrébin », tel que le voit l'œil colonisateur français.

L'autre, au contraire, actualise le 'message' de la fable, au lieu de le généraliser en sens universel et absolu ; parfois à la fin, dans la morale (*in cauda venenum*). Par exemple, en particulier en fonction antijuive, ainsi que l'on peut voir dans « La cigale y la formi » (4) et dans la première fable de « Li corbeau y li chacail » (8). À remarquer surtout la causticité de la polémique antijuive de « Li vio tiraillor y li gran manovre » (conte, mais en vers) (103):²⁹

Bocop di zraèlète / (Tous qui son embusqués)

[...]

Quand ji voir tos cit jouifs,

Gross, finian, poussifs,

Qui fir sarbice comme zouaves.

Moi ji souit Kabyle,

Ma, to si, ji soui brave !

Plous qui toi ji conni quis cit on bataille

Au milio di mitraille

Moi-même ji soui bassi :

Ma si ji panse on jor / Qui li jouif vian Franci,

Jami, akarbi* [* Parole d'honneur], ji fir moi

tarailor.

Beaucoup d'israélites (Tous des embusqués)

[...]

Quand je vois tous ces Juifs,

Gros, fainéants, hors d'haleine,

Sous les drapeaux comme zouaves.

Moi je suis Kabyle,

Mais aussi je suis brave !

Mieux que toi je connais la bataille

Sous les coups de la mitraille

Moi-même je suis passé :

Mais si un jour je pense que le juif sera Français

Jamais, ma parole d'honneur ! je deviendrai

tiraillor

Les *Fables et Contes en sabir* de Kaddour sont de loin le texte le plus connu, plus encore que les textes en sabir de KBN ou de Muracciole, dont la notoriété personnelle et artistique générale dépasse la connaissance/diffusion réelle de leur recueil de fables et contes. De plus, le texte de Kaddour (et je ne me réfère qu'aux éditions originales, de 1898, 1916 et 1920 : cette dernière est la seule présente dans les catalogues informatisés des grandes bibliothèques) est celui qui compte le plus grand nombre de fables, dont il est constitué presque entièrement ; Kaddour ben Nitran (1931), par exemple, n'en compte que deux, ainsi que Gavaldon (1964) ; Ben Chouftou (1932) et Dominus (1934) sept chacun ; Muracciole (1937), Dupuy (1947) et Galléa (2014) douze chacun ; M'Sio Kfouss (1913) quatorze.

De deux types sont, en résumant, les conclusions que l'on peut tirer de cette première ébauche d'analyse.

L'un voit une nature de ces textes en sabir, et une attitude de leur auteur, fondamentalement négatives : minorantes, colonialistes dans l'acception

29 L'allusion est au décret Crémieux, qui en 1870 attribue la citoyenneté française aux Juifs d'Algérie de manière automatique, tandis qu'il n'en ira pas de même pour les Musulmans.

Le Marchand de Tapis

SCÈNE

La dame entre suivie d'Ali qui la presse pour lui vendre quelque chose.

(Ali est chargé de toutes sortes de marchandises : tapis, peaux de bêtes, choses de bazar... Autant que possible, il montre l'article dont il parle.)

ALI

Alii, madame, achite moi !... J'en i tot ça qui ti vox. Ji vends di tot !

LA CLIENTE

Tu n'as rien d'alimentaire ?

ALI

Ali-mentire, non, madame ! Ji souis pas Ali-mentire... Ji souis Ali Makmal ben Zlabiya, commarçant.

LA CLIENTE

Tu as ta licence ?

ALI

Di l'issence, oui, j'en i... Ouala c'it di l'issence di roses di Tourquie... di vri... C'it fabriqui à Pantin.

LA CLIENTE

Ah bah !

ALI

Bas ! oussi ! Ji tians lis bas... I di sauchittes di soie, tot laine, garanti coton !

LA CLIENTE

Article brillant !

ALI

Brillant, comme ti dis ! Lis brillants, lis saphirs, lis roubis... i dis pirls... ça jouli... on coullier manifique... Tians ! c'it ounc affaire... ji donne bor rian !

LA CLIENTE

Pour rien ?... Ça colle !

ALI

Kohl, si ti vox !... J'en i li vri Kohl di maurisques... Ça c'it bor lis yox !... I lis faux-cols... por lis chimises.

LA CLIENTE

Allons, tu dis des blagues.

ALI

Oualà dis blagues... bor mitre la tabac !... Oussi dis autres artiques di maraquinirie : borte-monnaie ! Tj mittes ici billet cent sous, ici ti mittes pièces quarante sous...

LA CLIENTE

Nous savons ! Nous savons !

ALI

Savon ?... Y en a di savon... por la toillitte... Dis savonnittes parfimi à l'ouragan. Ça marqu dissour... Rigarde !

16 —

Dominus (1934). *Sabir avec Le Marchand de Tapis*, 15-16

la plus négative du terme et donc racistes. L'autre type de conclusion les voit au fond colonialistes, mais avec des nuances, des différences significatives : d'un colonialisme moins raciste que paternaliste, arrivant jusqu'à un certain degré d'empathie qui, sous prétexte de manifestation coloniale, fait ou ferait en réalité de ces textes un tacite hommage à la culture qu'ils prennent comme objet, qui par là acquiert un statut de reconnaissance.

Les contes en sabir sont souvent des simples sketches comiques se basant sur la méprise linguistique de la part de l'alloglotte, dont on se moque du seul et simple fait qu'il ne comprend pas assez bien la langue du Même, qui considère la langue française la langue par antonomase. Le reste et les Autres (les alloglottes) ne font à ses yeux que bégayer, nouveaux barbaroi.

Il n'en va pas tout à fait de même pour les *Fables* versifiées en sabir, où il n'y a pas de match, de compétition entre les deux codes linguistiques : un, le second, est voué dès le départ à l'échec, à la défaite, vu que l'autre contendant est en même temps l'adversaire qui se bat pour affirmer sa supériorité et le juge qui sanctionnera de la qualité de la performance, de la supériorité et de la victoire.

On peut distinguer divers niveaux possibles d'énonciation en sabir dans ces textes.

Il peut y avoir un degré zéro où le sabir et son locuteur sont cités, représentés dans un contexte discursif français ; c'est-à-dire qu'il y a aussi au moins un locuteur français et que leur situation d'énonciation est majoritairement française (cf. Dominus, « Le Marchant de Tapis » scène, 15 ; « Le Renseignement d'Ali », scène, 113-15 ; v. Kaddour ben Nitran, « Kaddour géographe », 1931, 21-2).

Ou bien, dans le cas de Kaddour (1898, 107-9), « Conte arabe », où « la scène se passe dans un corps de garde occupé par des tirailleurs indigènes » ; cette scène est très peu française : en français il n'y a que l'ouverture que l'on vient de citer et quelques répliques.

La situation d'énonciation est entièrement mais relativement sabir, puisqu'elle est introduite ou gérée par un sujet énonciateur sabirisant, qui s'énonce en déclinant parfois son état civil et militaire : mais c'est un discours direct, rapporté par un énonciateur caché, même s'il n'y a pas d'énoncés français (par exemple, Kaddour, « Kaddour au conseil de guerre... (Monologue) » 1898, 79-84, entièrement et absolument en sabir, même les répliques des Français ; cependant titre et sous-titres sont en français).

S'il y a un narrateur sabirisant, il n'est pas identifié et relativisé, c'est-à-dire rendu typique : c'est plutôt un sujet sabir de type général, de fiction, anonyme (cf. Kaddour, « Li corbeau y li chacail », 1898, 9-10 ; ou bien, dans beaucoup de fables, il n'y a pas de narrateur sabirisant manifesté : l'énonciation est sabir mais neutre, objectivée, donc absolue. On n'est plus en présence d'un discours strictement colonial, mais d'un discours tout

court : en sabir, certes, mais c'est un sujet qui parle sabir de la même manière que les autres sujets parlants parlent la langue qui leur appartient.

L'expression/créativité coloniale s'exerce dans les deux directions, vers le haut et vers le bas. Vers le haut par la parodie, participée sur le plan affectif, en quelque sorte amoureuse, des grands textes de la littérature française, la littérature-mère (parodie du *Cid*, d'Horace, etc.) ;³⁰ vers le bas quand elle s'inspire d'un genre qui, tout étant assez haut (ou noble) à l'origine, sur le sol colonial devient plus circonscrit, réduit à une réalité mineure, seulement quotidienne et faite de menus problèmes (les fables – le plus souvent animalières – imitées de La Fontaine).

Pour la parodie haute on a recours à la langue naturelle des Français d'Algérie/Maghreb, le pataouète ; pour la parodie basse, exclusivement comique/satirique (caricaturale souvent), on se sert du sabir ou plutôt de sa variante pseudo- et caricaturalement littéraire. Et les acteurs de cette mise en scène coloniale de parodie littéraire, ce sont, lorsqu'elle regarde en haut les Pieds-Noirs, les Colons, et lorsqu'elle regarde en bas, les 'Indigènes', les Colonisés ou leurs substituts animaux.

5 Conclusion

Une distance, une extranéité sépare la culture algérienne actuelle – postcoloniale, voire encore anticoloniale – de la littérature/culture pieds-noirs (beaucoup moins la tunisienne, et pour cause !), qui peut amener à ne pas ressentir la nécessité de faire le partage, à l'intérieur de cette littérature/culture coloniale, entre le côté pataouète et le côté sabir, tout étant ressenti au fond comme colonial tout court.³¹

J'ai constaté aussi, avec une certaine surprise, que les Maghrébins, anciens colonisés, ne manifestent pas forcément de l'animosité, de la critique ulcérée envers la littérature dite sabir : au moins les quelques-uns – rares – qui s'y sont attardés, qui s'en sont occupés (Bendana, Miliani, Beltaïef).³² Le comique qui s'y développe aux frais, ou devrait – on plutôt dire : grâce aux colonisés

30 Brua, Edmond, *La parodie du Cid*, (édition définitive) Algiers, éditions Charlot, 1945, 103 p. ; Vernet, François, *La parodie d'Horace* (Farce algéroise en trois actes et en vers), Paris, Le Méridien Éditeur, 1987, 39 p. ; Fulgence, *Phèdre aux pieds noirs* (véritable tragédie pataouète, terrible et déchirante en 5 actes), notes, espications (et, même, des fois) critiques par le prof. Remoughi Albahri (démissionnaire); Niort, Imbert-Nicolas, 1977, 157 p..

31 On le voit, par exemple, quand Miliani (2009, 18) range *Cagayous* dans le champ de la littérature sabir avec Dominus.

32 Pour Beltaïef (2015, 269-70), Kaddour ben Nitram « dans une langue imaginative, mais non imaginaire, cet acrobate a jonglé avec les mots et reproduit une société colorée et remarquablement vivante. Une société plurielle avec ses parlers, ses cultures, ses religions, ses anecdotes et son histoire ». Au sujet de Kaddour, un critique – français, il est vrai, comme Audin (1992, 275) – arrive même à dire : « Il devient vite évident que l'emploi du

mis en scène, ne les irrite pas, ils ne semblent pas en être réellement touchés. C'est comme s'ils considéraient que l'objet visé par cette caricature n'en était pas un véritablement. Ce serait plutôt une sorte de victime de fiction, non réelle, une cible de manière dans un jeu colonial sans doute, mais de nature différente. Différente de quoi ? Par exemple, différente des caricatures absolument négatives de certains textes et attitudes du colonialisme de salon, d'Européens restés en Europe qui font la caricature cruelle et méprisante de cet Autre qu'ils n'ont jamais connu en réalité.

Car il y a une différence fondamentale entre ces deux formes de langues pidginisées que sont ce pseudo-sabir et le petit-nègre utilisé, par exemple, dans la bande dessinée. Les deux ont et visent un effet comique, à cette différence près : le petit-nègre et l'affaire et l'œuvre d'auteurs externes, étrangers foncièrement ou totalement à l'objet de leur représentation, tandis que le pseudo-sabir est mis en œuvre et savamment manié par des acteurs, par des protagonistes de ce même monde colonial.

En effet, parmi les textes de la littérature dite sabir, il y en a qui sont exempts de la caricature de l'Autre (à la différence des sketches, des 'scènes de vie' et semblables), surtout parce que souvent, comme dans les *Fables*, l'Autre n'est pas présent : on n'y trouve que des animaux anthropomorphisés.

Alors, qu'est-ce que cela représente que d'énoncer dans une langue autre, qui est censée être la langue de l'Autre, en le faisant parler sabir et par là essayer en vain de se faire Même par une imitation fautive de son langage ? Cela représente un fantasme, le fantasme colonial. Le fantasme du sujet que l'on n'arrive pas, que l'on ne veut pas, que l'on a peur de reconnaître en tant que tel, à plein titre, et que l'on préférerait garder au rang d'objet de son propre discours socio-historique. Une solution de compromis est justement celle des textes en sabir non caricaturaux : moi, le sujet colonial, je fais parler l'objet colonial, je lui donne la parole mais non la sienne propre : je lui prête la mienne dépouillée, déformée, bref abîmée, en faisant semblant que, à travers moi, ce soit lui qui parle, alors que, en réalité, la parole est toujours la mienne, bien qu'« en travesti ». En effet, les fins diseurs qui récitent ou interprètent sur la scène du music-hall ou café-concert des monologues ou des scènes sabir, le font souvent 'en travesti' ethnique.³³

Si c'est un contact discursif, c'est un contact substitué qui sanctionne l'impossibilité de l'Autre - et de sa langue, de sa culture - de s'énoncer

Sabir participe de la stratégie d'un hommage conjoint, fervent mais pudique, à La Fontaine et à l'Algérie ».

33 L'on en voit les images dans Ben Nitram (1931), Lambert (s.d.). La couverture même du *Sabir avec Le Marchand de Tapis*, de Dominus (1934), nous montre justement un marchand de tapis maghrébin ou, plus vraisemblablement, Dominus lui-même déguisé de la sorte pour la scène.

tout seul et conformément à sa nature dans le champ discursif de l'imaginaire populaire colonial. Ou bien il n'est qu'un objet représenté (dans les textes caricaturaux), ou bien il est un pseudo-sujet, un sujet énonciateur de fiction, cantonné dans son infériorité linguistique coloniale. Sa vraie langue et sa vraie culture, et non pas celles qui lui sont imposées ou proposées pour son assimilation, elles restent en dehors ou tout au plus aux marges du discours qui anime la société coloniale, comme des présences sporadiques : des simples mots ou des courtes phrases isolées et stéréotypées dont le discours du Même s'empare pour les retenir à titre de souvenirs.

Le pseudo-sabir de fiction – et la littérature dite sabir dans laquelle il se manifeste – devient aussi un masque, un déguisement, une projection de soi dans l'Autre pour pouvoir être et dire en liberté. Il n'y a de 'pseudo-' pas que le sabir ; la caricature aussi est ou peut devenir une pseudo-caricature : car à être caricaturé ce n'est pas l'Autre mais, à travers l'Autre, le Même.³⁴

Si l'on écrit en sabir un sketch, l'on cherche la caricature, la mise en ridicule, puisque la présence du personnage sabirisant a pour effet – et pour but – celui de justifier les méprises, les quiproquo et donc le comique aux frais de celui qu'on met en scène. Là où tout le texte est entièrement en sabir, dans une pièce comme *Ça m ti garde pas ma bile mire* de Mardochée fils de Chaloum (le premier texte publié en sabir que l'on a pu dénicher jusqu'à présent),³⁵ l'effet de dépaysement drolatique est garanti a priori par le fait que la langue utilisée – le sabir – n'est pas la langue du public, public que l'on veut faire rire en lui mettant en scène ce qui à ses yeux constitue un sous-monde qui parle une sous-langue et répond à des sous-valeurs : bref, en lui offrant en spectacle un topos discriminatoire à grand succès. La caricature à caractère malveillant, bien visible dans le choix du pseudonyme utilisé (deux noms juifs : Mardochée et Chaloum) était du reste affiché avec ostentation dans le sous-titre de la pièce : « vaudeville en un acte et cinq Juifs ».

Au contraire, écrire des fables imitées de La Fontaine ou, mieux, inspirées, voire recrées en sabir, constitue peut-être un jeu littéraire mais, justement, littéraire (et toutes mises en vers) : cela fournit une littérature et donc des lettres de noblesses, fût-ce sur le mode parodique, à une langue qui, véhiculaire et unilatérale, n'en avait pas et n'aurait pas dû en avoir.

Mutatis mutandis, il arrive pour ce sabir (pseudo-sabir de fiction et littéraire) ce qui arrive aussi, dans une certaine mesure, au latin macaronique. Au départ il y a une série de contraintes formelles, dont

34 Cet aspect très important, voire central, de la problématique liée aux 'fables en sabir', fera l'objet principal de l'analyse dans un travail imminent.

35 Pièce signalée, le premier, par Schuchardt [1909] 2009, 30.

deux spécialement : la première, le respect absolu de la grammaire latine dans un cas, de la syntaxe française dans l'autre, mais avec la déformation phonétique systématique ; comme deuxième. le recours à un lexique particulier.

À partir de là, il y a l'avènement de cette langue (le latin macaronique, le sabir), grâce à et dans les textes, avec lesquels elle coïncide. Cette langue est la fille d'une contrainte et d'une liberté : langue bâtarde sans doute, mais savoureuse, pulpeuse et, surtout, aimée.

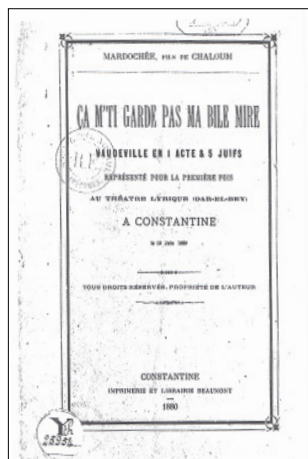
Une littérature naît, se conçoit dans une langue nouvelle, dans laquelle elle consiste et qu'elle fait naître en même temps qu'elle (mais qu'elle n'invente pas de toute pièce, néanmoins) .

Cette littérature, dès sa naissance, est confrontée implicitement ou explicitement à une autre littérature et à sa langue qui, toutes les deux, sont indispensables à son existence. Pour la littérature dite sabir ce rapport est à la littérature française (en l'occurrence à La Fontaine) et au français. Pour la littérature macaronique, la source d'inspiration et d'expression ce sont le latin et la littérature classique (épique et bucolique, géorgique).

De telles littératures, qui regardent à un modèle pour l'expression aussi bien que pour le contenu, pour s'en détourner aussitôt ou mieux pour procéder de manière indépendante quoique parallèle, de telles littératures sont génétiquement et structurellement des littératures comparées, elles le sont a priori : comme la littérature macaronique italienne du XVIe siècle, comme la littérature dite sabir de la colonisation et post-colonisation française du Maghreb, des dernières décennies du XIXe siècle à nos jours.

Iconographie

Textes en sabir (entièrement ou partiellement), 1880-2014.
Couvertures / Frontispice



1880 Mardochee, fils de Chaloum (1880). *Ça m'ti garde pas ma bile mire : vaudeville en 1 acte & 5 juifs*. Constantine : Beaumont. 16 p



1898 KADDOUR, *Fables & contes (en sabir)*, Alger



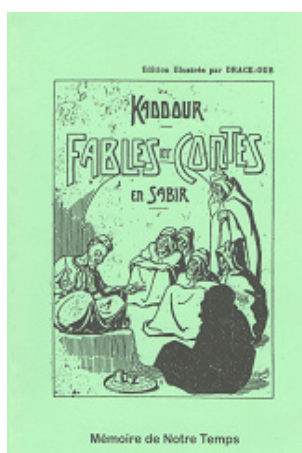
1916 KADDOUR, *Fables & contes (en sabir)*, Alger ; rééd.



1913 M'SIO KFOUSS, *Por passi on moment en sociti*. 135 monologues sabirs, Oran



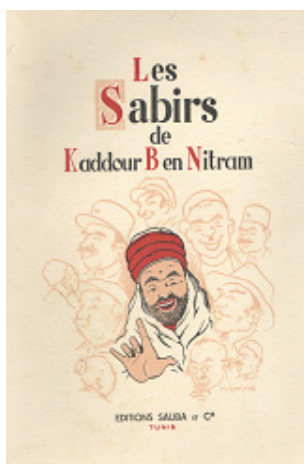
1926 Stokafitch P., *Tchalèfes algériennes*



1930 KADDOUR, *Fables & contes en sabir*, éd. illustrée par Drack-Oub, (réimpr. s.d.)



1931 BEN NITRAM, Kaddour, *Les sabirs de Kaddour ben Nitram*, Tunis, éd. Bonici, 1931, 117 p.



1952 rééd. – KbN, *Les sabirs de Kaddour ben Nitram*, Tunis, Editions Saliba Et Cie, 1952. 147 p.



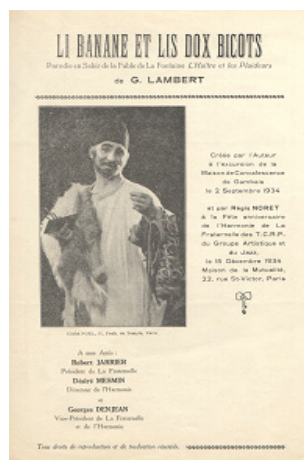
1932 BEN CHOUFTOU, *Contes et fables en sabir*, Paris, Impr. Latour. s.d. 81 p.



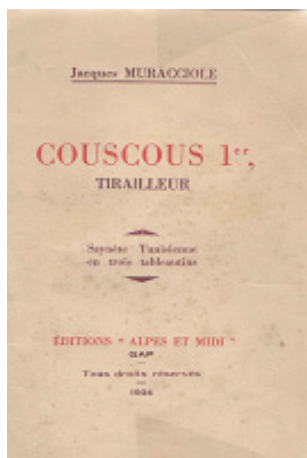
1934-193 Le Margailon (Dromadaire, comique y dorbafique), rééd. 2011. 204 p.



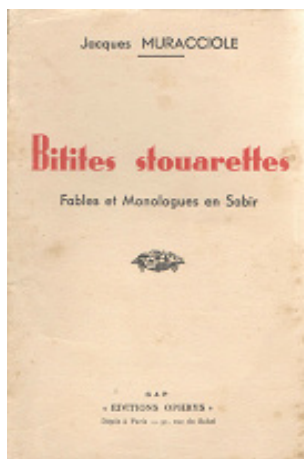
1934 DOMINUS, *Sabir avec Le Marchand de Tapis*, Paris, chez l'auteur, 1934, 157 p.



1934 LAMBERT, G., *Li banane et lis dox bicots* (Parodie en Sabir de la Fable de La Fontaine, 'L'Huître et les Plaideurs'), Vincennes, Impr. e Lucien Pellerin, 4 p



1934 MURACCIOLE, Jacques, *Couscous 1er, Tiraillleur* (Saynète tunisienne en trois tableautins), Gap, éd. 'Alpes et Midi', 54 p.



1937 MURACCIOLE, Jacques, *Bitites Stouarettes. Fables et Monologues en Sabir*, Gap, Édition Ophrys, 1937, 118 p.



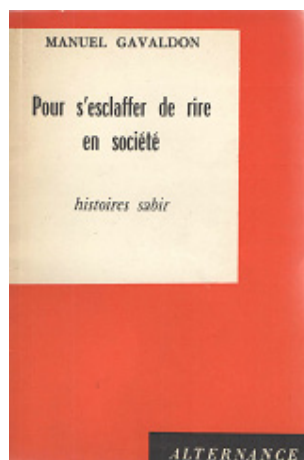
1939 MURACCIOLE, Jacques, *Frères*. Tunis : 'Hadida'. Imprimeur Editeur, 33 p.



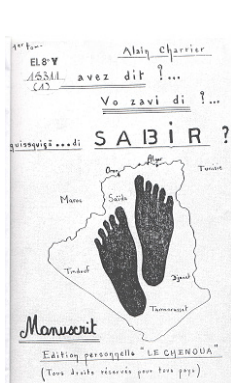
1945 CLUNY, Charles, *Sabir qui chante. Recueil de 12 chansons en sabir*, Paris, Éditions Marcel Labbé, s.d., 48 p.; illustr. de René Lefebvre



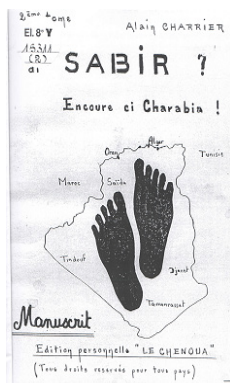
1947 DUPUY, Aimé, *12 fables en sabir franco arabe et Ben Ali à l'école. Scène comique en sabir racontées par Aimé Dupuy, le Tiraillleur algérien*, Paris, Marcus, 16 p.



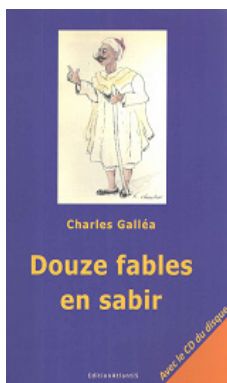
1964 GAVALDON, Manuel, *Pour s'esclaffer de rire (histoires sabir)*. Paris, Éditions du Scorpion, 187 p.



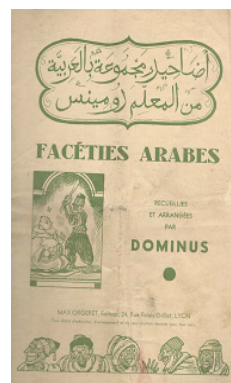
1982 CHARRIER, Alain, *Vous avez dit ? ... Vo zavi di ?... quissquicà... di... SABIR... manuscrit, édition personnelle 'Le Chenoua'* (dépôt légal avril 1982, B.N.P.), 1er t., 143 p.



1982 CHARRIER, Alain, *SABIR Encoure ci Charabia !, manuscrit, édition personnelle 'Le Chenoua'*. (dépôt légal juin 1982, B.N.P.), 2e t., 139 p.



2014 GALLÉA, Charles, *Douze fables en sabir*, s.l., Ed.



s.d. DOMINUS, *Facéties arabes (recueillies et arrangées par Dominus)*, Lyon, Max Orgeret éditeur, 23 p.



s.d. DRAHAM, *Pour s'esclaffer de rire en société (Scènes sabir)*, Oran, Imprimerie Sanchez et Bernard, 93 p.



s.d. M'SIO KFOUSS, *Monologues et fantaisies cahirs*, s.l., Mémoire de Notre Temps, s.d., non paginé (rééd. partielle)



1924 JEANNOT, En *convalescence (Monologue Sabir)*, Alger, Éd. Bijou Concert 4 p.

Bibliographie

Corpus

- Anonyme (1935-1937). *Le Margaillon (Dromadaire, comique y dorbafique)*. s.l. : Mémoire de Notre Temps. 2011. 204 p.; réimpression du journal publié à Oran, de mercredi 12 septembre 1934 à mercredi 1er mai 1935, et de "Le Margaillon oranais", publié le samedi 2 octobre 1937.
- Anonyme (1953). *Almanach de Tonet de la Baseta*. s.l. [Alger] : s.é. [Imprimerie Koechlin]. 56 + 80 p.
- Ben Chouftou (1932). *Contes et fables en sabir*. Paris : Imprimerie Pierre Latour. s.d.. 61 p.; avant-propos par Edmond Gojon.
- Ben Nitram, Kaddour (1931). *Les sabirs de Kaddour ben Nitram*. Tunis : éd. Bonici. 117 p.; préface d'Henri Leca ; 2ème éd.: Tunis : Editions Saliba Et Cie. 1952. 147 p.
- Ben Nitram, Kaddour [1954]. *Si Tunis m'était conté*. Texte intégral de la conférence donnée le Samedi 22 Mai 1954, à 16 h. 30, dans la salle des Fêtes du Lycée Carmot de Tunis par Si Kaddour Ben Nitram ; s.é. [Mémoire de Notre Temps]. s.l., s.d. 73 p.
- Charrier, Alain (1982). *Vous avez dit ?... Vo zavi di ?... quissquiça... di SABIR ?*. Manuscrit, édition personnelle 'Le Chenoua' (dépôt légal effectué en avril 1982 à la Bibliothèque Nationale et au Ministère de l'Intérieur), 1^{er} tome. 143 p.
- Charrier, Alain (1982). *SABIR ? Encoure ci Charabia !*. Manuscrit, édition personnelle 'Le Chenoua' (dépôt légal effectué en juin 1982 à la Bibliothèque Nationale Paris et au Ministère de l'Intérieur), 2e tome. 139 p.
- Cluny, Charles (1945). *Sabir qui chante. Recueil de 12 chansons en sabir*. Paris : Éditions Marcel Labbé. s.d. [1945]. 48 p.; illustrations de René Lefebvre.
- Dominus (1934). *Sabir avec Le Marchand de Tapis*. Paris : chez l'auteur. 157 p.
- Draham (s.d.). *Pour s'esclaffer de rire en société (Scènes sabir)*. Oran : Imprimerie Sanchez et Bernard. 93 p.
- Dupuy, Aimé (1947). *12 fables en sabir franco-arabe et Ben-Ali à l'école scène comique en sabir*. Racontées par Aimé Dupuy, le Tirailleur algérien. Paris : Marcus (impr. de Marcus). 16 p.
- Galléa, Charles (2014). *Douze fable en sabir*. Avec le CD du disque original. Préface de Maurice Calmein. Présentation et analyse de Fernand Arnaudès. s.l. : EditionAtlantis. 60 p.
- Gavaldon, Manuel (1964). *Pour s'esclaffer de rire en société (histoires sabir)*. Paris : Éditions du Scorpion. 187 p.
- Jeannot (1924). *En convalescence (Monologue Sabir)*. Alger : Éditions Bijou-Concert. 4 p.

- Kaddour (1898). *Fables & contes (en sabir)*. Alger : Imprimerie artistique Charles Zamith. 111 p. Illustré par J. Madon Photographeur d'art, préface de Georges Moussat ; rééd. : Alger : Typographie Adolphe Jourdan. 1916. 112 p.; Alger : Jules Carbonel. s.d. (vers 1930). 122 p.; [Nîmes] : Éd. Jacques Gandini (coll. Littérature). 2000. 124 pages.
- Lambert, G. (s.d.). *Li banane et lis dox bicots (Parodie en Sabir de la Fable de La Fontaine, "L'Huître et les Plaideurs")*. Vincennes : Imprimerie Lucien Pellerin. s.d. (4 p.)
- Mardochée, fils de Chaloum (1880). *Ça m' ti garde pas ma bile mire [Texte imprimé]: vaudeville en 1 acte & 5 juifs / Mardochée, fils de Chaloum*. Constantine : Beaumont. 16 p.; Création : (Algérie) Constantine, Théâtre lyrique, 10 juin 1880.
- Mardochée (fils de Chaloum) (1880). *Ça m ti garde pas ma bile mire : vaudeville en 1 acte & 5 juifs / Mardochée, fils de Chaloum*. Constantine : Beaumont. 16 p. URL <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt-6k5744753k/f4.image.texteImage> (2019-09-20).
- M'sio Kfouss (1913). *Por passî on moment en sociti. 135 monologues sabirs*. Oran : Typographie et lithographie Paul Perrier. 4e éd. 168 p.
- M'sio Kfouss (s.d.). *Monologues et fantaisies cahirs*. s.l. : Mémoire de Notre Temps. Non paginé [86 p.] ; réédition partielle du précédent comprenant 15 fables en sabir.
- Muracciole, Jacques (1934). *Couscous 1er, Tirailleur* (Saynète tunisienne en trois tableautins). Gap : Éditions 'Alpes er Midi'. 54 p.
- Muracciole, Jacques (1935). *Le Père Cafard*. Paris : Éditions de la Caravelle. 48 p.
- Muracciole, Jacques (1937). *Bitites Stouarettes. Fables et Monologues en Sabir*. Gap : Édition Ophrys. 118 p.
- Muracciole, Jacques (1939). *Frères*. Tunis : 'Hadida', Imprimeur-Éditeur. 33 p.
- Prégor, Roger [1942]. *Les Monologues Humoristiques de Roger Prégor (Recueil de Monologues Comiques)*. Paris : Éditions Paul Beuscher. s.d. Non paginé [12 p.] (il ne m'a pas été possible d'accéder à ce texte).
- Stokafitch, Paolo [1926]. *Tchalèfes algériennes : recueil de contes... en cinq secs ! traduits du Francaoui en... Parigot de la Cantère, Sabir Nord-Africain, Cagayous Algérois, Patois de Marseille, etc., etc....* Alger : impr. de Pfeiffer & Assante. s.d. 37 p. ; réimpr. Delhi (India) : Facsimile Publisher. 2016. 37 p.

Éléments pour une discographie (sabir et pataouète)

- Bedos, Jacques, *Sabir et pataouète (sketches de Jacques Bedos)*, disque 33 Tours VEGA (16.131 A) Stéréo utilisable en mono, 1958-1961.
- Bedos, Jacques, *Sabir et pataouète n. 2 (Baroufa - En T.A.)*, DECCA Disques PE 45/4074 & PE 45/4075 - 455 676 médium.

- Bedos, Jacques, *Sabir et pataouète n. 3 (Le marché de Bab-el-Oued - Toc... à... tac... la fantaisie)*, DECCA Disques 89 H/S 455 680 médium (standard).
- Bedos, Jacques, *Sabir et pataouète n. 5 (sketches de J. Bedos :Fartas chez le docteur. La sérénade)*, DECCA Disques ID 59/M29 & ID59 M30 - 455.700.
- Bedos, Jacques, *Sabir et pataouète n. 6 (sketches de J. Bedos :Tu dis que tu dis, alors dis ! Paris, by by... Pataouette ! (en sabir)*, DECCA Disques 7D 59 M/332 & 7D 59 M 333 - 455.716.
- Bedos, Jacques, *Sabir et pataouète n. 10 (sketches de J. Bedos : Casserole-Party ! Brochettes-Party !)*, DECCA Disques 7D 61 M 402 & 7D 61 M 403 - 451.060 S.
- Ben Ali, *Les fables de La Fontaine en sabir*, DECCA Disques 455 671 - S ; *Les fables de La Fontaine en sabir (Mono Version)*. Paru le 8 août 2014 chez BnF Collection: http://www.bnf.fr/fr/la_bnf/anx_dep/a.collections_sonores_en_ligne.html.
- Ben Nitram, Kaddour (1952). « Liste des disques de Kaddour ben Nitram enregistrés à ce jour ». *Les sabirs de Kaddour ben Nitram*. 2ème éd.: Tunis : Editions Saliba Et Cie, 149-55.
- Galléa, Charles (2014). *Douze fable en sabir*. Avec le CD du disque original. Contient trois fables « La garnouile i li bof » ; « La lyon y la mostèque » ; « Li corbeau i li chacail ».
- KADDOUR s.d. *Fables et contes en sabir*. s.l.. Mémoire de Notre Temps. CD-Rom. Le contenu ne correspond pas au titre (le CD-Rom contient : « Li corbeau et li chacail » (auteur inconnu) ; « La sigale et la formi » (version de Kaddour, partiellement) ; « Li lion et li mostique » (Dominus) ; « Aicha et li pot de l'huile » (Dominus) ; « Le héron » (auteur inconnu) ; « Les animals malades di la peste » (auteur inconnu) ; « Le dindon et le raton » (en partie en français, en partie en sabir).
- RALIDA OURIDA, *Sabir et pataouète n. 8 (Histoires salées de Bab-el-Oued)*, DECCA Disques 12D 60 M 605 & 12D 60 M 605 - 450.980.

Éléments pour une sitographie sabir

- La Lion Y la petite Moche (Kaddour 1898). URL https://www.youtube.com/watch?v=v_tFSJq_4_M.
- Bel Ali, *Les fables de La Fontaine en Sabir (Sabir et pataouète 1)*. Deux fables : « Li corbeau y li chacail » (auteur inconnu) / « La cigale i la formi ». 1ère partie : Kaddour 1898. URL <https://www.youtube.com/watch?v=x0NH8vigz5Y>.
- Pierre Péchin interprète un sketch « La cigale et la fourmi », la fable de La Fontaine, avec l'accent arabe. Video / 27 sept. 1975 / 01min 57s. URL <http://www.ina.fr/video/I04228065>.
- Pierre Péchin « La cèggal et la foôrmi ». Archive INA. Sabir et arabe entremêlés. URL <https://www.youtube.com/watch?v=GWgutoFwk9k>.
- « La cigale y la Formi ». URL <https://www.youtube.com/watch?v=sKdhQRhVL5Y>.

Ben Ali, *Les fables de La Fontaine en sabir* (Mono Version), 1958. Paru le 8 août 2014 chez BnF Collection ; durée : 10'44" ; 01, 01'53" - « Le corbeau et le renard » ; 02, 03'00" - « La cigale et la fourmi » ; 03, 02'35" - « Le lion et le moustique » ; 04, 03'16" - « Aicha et le pot d'huile ». URL <https://www.bnfcollection.com/music/albums/les-fables-de-la-fontaine-en-sabir>.

Corpus secondaire

Sanua, James [1876] (2015). *Il marito infedele*. Il Cairo : Typographie Jules Barbier ; réimpr. El Beith, Wafaa Raouf (2015). *Il marito infedele. James Sauna e il teatro italiano in Egitto*. Bergamo : Sestante Edizioni. 95 p.

Sanua, James (1875). *L'aristocratica alessandrina*. Transcribed and edited by Philip Sadgrove. Il Cairo : Typographie Jules Barbier. vi+55 p. URL <https://bit.ly/2xBiL3M> (2018-04-06).

Zogheb, Bernard de [1963] (1968). *Le Sorelle Brontë*. Opera in quattro atti. Milano : Adelphi. 53 p.; 1ère éd. New York : Fibor De Nagy Editions. 1963. 35 p.

Critique

Audin, Marie-Louise (1992). « 'Nostalgie' : Hommage à La Fontaine ». Bideaux, Michel ; Brunon, Jean-Claude ; Fragonard, Marie-Madeleine ; Pascal, Jean-Noël, *Fables et fabulistes. Variations autour de La Fontaine*. Mont-de-Marsan : Éditions Interuniversitaires, 1992, 271-94.

Beltaïef, Lilia (2015). « Le sabir chez Kaddour Ben Nitram ou le transfert linguistique des cultures ». Marillaud, Pierre ; Gauthier, Robert (éds.), *Cultures et valeurs. La transmission des discours, des objets et des pratiques = 35e Colloque d'Albi, Langages et signification*. Toulouse : Université Jean Jaurès, 253-68. [427 p.]

Brunot, L. (1949). « Les Sabirs ». *Hesperis*, XXXVI, 460-1.

Chaulet Achour, Christiane, (2013). « Langue, Comique et Altérité, ... de Molière à Aziz Chouaki ». Houdart-Merot, Violaine (éd.), *Rire en francophonie*. Amiens : Édition Encrage. Version pré-print : http://www.christianeachour.net/images/data/telechargements/articles/A_254.pdf (2018-09-21).

Costantini, Alessandro (2008). « Écrivez-vous petit-nègre ? La parole française écrite en situation d'énonciation coloniale et sa représentation ». *Ponts/Ponti*, 8, 109-36.

Dugas, Guy (2003). « Types et parlars de la diaspora européenne dans la littérature coloniale d'Afrique du Nord ». *Diasporas*, 2 (Langues dépayées), 133-43.

El Beih, Wafa Raouf (2014). « James Sanua e la presenza degli italiani nell'Egitto dell'Ottocento ». *La rivista di Arablit*, 4(7-8), 134-47. URL http://www.arablit.it/rivista_arablit/Numero7_8_2014/15_ElBeih.pdf (2018-04-02).

Fatmi-Sakri, Sabrina (2015). « Le Sabir, une forme d'ethnotypisation identitaire : Analyse sociolinguistique du parler de la première géné-

- ration de l'émigration dans *Le Thé au harem d'Archi Ahmed* de Mehdi Charef ». s.d., mis en ligne en 2015. URL <http://www.limag.refer.org/Textes/20150ranIdentite/Sakri.pdf> (2018-04-28).
- Halim, Hala (2010). « Latter-day Levantinism, or 'Polypolis' in the Libretti of Bernard de Zogheb ». *California Italian Studies*, 1(1), 1-41. URL <https://escholarship.org/uc/item/4t31n9vc> (2018-09-21).
- Hjelmslev, Louis [1943] (1968). *I fondamenti della teoria del linguaggio*. Torino : Einaudi. 1968. XXXIV, 157 p.. Trad. it. di Giulio Carlo Lepschky di : *Prolegomena to a Theory of Language*. Madison : The University of Wisconsin Press, 1961, v + 144 p. Second, revised English translation by Francis J. Whitfield of : *Omkring sprogeteoriens grundlaeggelse*. Copenhagen : Ejnar Munksgaard, 1943.
- Kchir-Bendana, Kmar (1995). « Kaddour Ben Nitram, chansonnier et humoriste tunisien ». *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 77-78, 165-73. URL http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0997-1327_1995_num_77_1_1718 (2018-09-21).
- Kchir-Bendana, Kmar (2003). « Kaddour Ben Nitran et les sabirs de Tunisie. Entre l'oral et l'écrit ». *Diaspora*, 2 (Langues dépayées), 1er semestre, 144-53.
- Lanly, A. [André] [1962]. *Le français d'Afrique du Nord (Étude linguistique)*. Paris : Presses Universitaires de France. 367 p. 2e éd.: Paris : Bordas, 1970, 367 p.; 3e éd.: Montpellier : Mémoire de Notre Temps. 367 p. Réimpr. : *Le français d'Afrique du Nord : Qu'est-ce que le pataouète ?*. Paris : Tchou - Bibliothèque des introuvables, 2006 (coll. L'Algérie d'Autrefois), 2003, 367 p.
- Mansel, Philip (2016). *Levante : Smirne, Alessandria, Beirut. Splendore e catastrofe nel Mediterraneo*. Milano : Mondadori. 470 p.
- Martinet, André (1968-70). « Le problème des sabirs ». *Bollettino dell'Atlante Linguistico Mediterraneo*, 10-12, 1-9.
- Mechri-Bendana, Kmar (1992). « Kaddour Ben Nitram et Sabir. Les traces d'une culture plurielle ». Sraieb, Nouredine, *Pratiques et résistance culturelles au Maghreb*. Paris : CNRS Éditions, 8 : 283-91.
- Merdaci, Abdellali (2010). *Auteurs algériens de langue française de la période coloniale (Dictionnaire biographique)*. Paris : L'Harmattan. 315 p.
- Miliani, Hadj (2008). « Présence des musiques arabes en France. Immigrations, diasporas et musiques du monde ». *MIGRANCE* 32, quatrième trimestre, 91-9. URL http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/20_32_.pdf (2018-09-21).
- MilianiI, Hadj (2009). « Eléments d'histoire sociale de la chanson populaire en Algérie. Textes et contextes ». *Les cahiers du CRASC*, 19, 9-35. URL https://www.crasc.dz/cahiers/pdfs/n_17_miliani_hadj.pdf (24-12-2017).
- Perego, Pierre (1968). « Les sabirs ». Martinet, André (éd.), *Le langage*. Paris : Gallimard, 597-607.

- Siblot, Paul (1985). « Mises en texte de la pluriglossie dans la littérature coloniale ». *Cahiers de praxématique*, 5 (Conflits diglossiques et production textuelle), 103-36.
- Gardès-Madray, Françoise ; Siblot Paul (1986). « Conflits d'identité, conflits sur le sens ». *Mots*, 13, octobre, 39-64. URL http://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1986_num_13_1_1304 (2018-09-27).
- Siblot, Paul (1989). « De l'anticolonialisme à l'antiracisme : de silences en contradictions ». *Mots*, 18, mars (Racisme et antiracisme. Frontières recouvrements), 57-74. URL http://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1989_num_18_1_1448 (2018-09-21).
- Siblot, Paul (1990). « Sabir, pataouète et français d'Algérie ». *Cahier 7 - Intelligentsias francisées (?) au Maghreb colonial*, 4. 223 p.
- Siblot, Paul (1991). « Représentations de la langue et production d'ethnotype ». Bouvier, J.-C. (éd), *Les Français et leurs langues*. Publications de l'Université de Provence, 371-400.
- Siblot, Paul (1993). « De l'opprobre à la glorification, le statut symbolique des langues inférieures. Le cas des sabirs d'Afrique du Nord ». *Cahiers de linguistique sociale*, 22, 109-24.
- Siblot, Paul [s.d. 2002 ?]. *Relations interethniques et figuration de l'interlangue (Des projections de soi et des autres dans les sabirs méditerranéens)*. S.l. : s.é. URL <http://euxin.fltr.ucl.ac.be/files/Siblot2002.pdf> (2018-09-21).
- Siblot, Paul (s.d.). « Relations interethniques et figurations de l'interlangue. Des projections de soi et des autres dans les sabirs méditerranéens ». S.l. : s.é. URL <http://euxin.fltr.ucl.ac.be/files/Siblot2002.pdf> (2018-09-21).
- Thibault, André [2011]. *Linguistique comparée des langues modernes. Lingua franca, sabirs, pidgins ; créoles* [cours en ligne]. URL <http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/LingCompSemaine10.pdf> (2018-09-21).
- Toby, Yosef (2012). « Judeo-arabic as Reflected in Jewish Theatrical Arts in Tunis During the 20'th Century ». *QuSem*, 28, 363-380. URL http://www.academia.edu/6010707/626_Judeo-Arabic_as_reflected_in_Jewish_Theatrical_Arts_in_Tunis_during_the_20th_Century (2018-09-21).
- Valdman, Albert (1978). *Le créole : structure, statut et origine*. Paris : Klincksieck. 403 p.

Éléments pour une bibliographie complémentaire

Lingua franca

- Aslanov, Cyril (2006). *Le français au Levant, jadis et naguère : a la recherche d'une langue perdue*. Paris : Honoré Champion. 267 p.
- Aslanov, Cyril (2010). « Débat sur l'ouvrage de Jocelyne Dakhlija, 'Lingua franca : histoire d'une langue métisse en Méditerranée' ». *Lan-*

- gage et société, 134, 103-13. URL https://www.cairn.ino/load_pdf.php?download=1&ID_ARTICLE=LS_134_0103 (2018-09-21).
- Aslanov, Cyril (2012). « La lingua franca en Méditerranée entre mythe et réalité ». *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, 124-1. URL <https://journals.openedition.org/mefrim/112> (2018-09-21).
- Camus Bergareche, Bruno (1993). "El estudio de la lingua franca : cuestiones pendientes". *Revue de linguistique romane*, 57, 433-54 URL [10.5169/seals-399915](https://doi.org/10.5169/seals-399915) (2018-09-21).
- Cifoletti, Guido (2004). *La lingua franca barbaresca*. Roma : Il Calamo. 404 p. Lingue, culture e testi 7.
- Dakhli, Jocelyne (2008). *Lingua franca. Histoire d'une langue métisse en Méditerranée*. Arles : Actes Sud. 591 p.
- Minervini, Laura (1996). « La lingua franca mediterranea. Plurilinguismo, mistilinguismo, pidginizzazione sulle coste del Mediterraneo tra tardo medioevo e prima età moderna ». *Medioevo romanzo*, 20, 231-301.
- Queffélec, Ambroise (2005). « Le Franco, une langue panméditerranéenne ». Arnavielle, Teddy (éd.), *Langues, histoire et usages dans l'aire méditerranéenne*. Paris : L'Harmattan, 281-94.
- Schuchardt, Hugo [1909] (2009). « La lingua franca ». Trad. it. di Federica Venier di : *Linguistica e filologia*, 29, 7-31. *Die Lingua Franca*. « Zeitschrift für romanische Philologie » 33 [1909], 441-61.
- Venier, Federica (2015). « Postfazione. Torna in scena il sabir ». *Sanua* [1876] 2015, 87-95.
- Venier, Federica (2016) « L'invenzione del consenso : il caso della lingua franca ». *Rivista Italiana di Filosofia del Linguaggio* (RIFL/BC), 292-309.
- Zago, Renata (s.s.). *Una dissertazione sulla lingua franca*. S.l. URL http://www.homolaicus.com/linguaggi/lingua_franca/lingua6.html (2018-09-21).

Pataouète : dictionnaires et glossaires

- Duclos, Jeanne ; Massa, Charles-André ; Monneret, Jean ; Pleven, Yves (1992). *Le pataouète. Dictionnaire de la langue populaire d'Algérie et d'Afrique du Nord*. Calvisson : Éd. Jacques Gandini. 246 p.
- Duclos, Jeanne (1992). *Dictionnaire du français d'Algérie. Français colonial, pataouète, français des Pieds-Noirs*. Paris : Éditions Bonneton. 160 p.
- Moreno, Amédée (1995). *Le parler d'Oran et d'Oranie. Memento-lexique avec anecdotes, histoires et souvenirs de là-bas*. Calvisson : Éd. Jacques Gandini. 305 p.
- Vazquez, Joseph (2004). *Le DicOranais (La tchatche à l'oranaise)*. Nîmes : Éditions Lacour. 153 p.